



Nbre en exercice : 14
Nbre de présents : 8
Nbre de votants : 12

Date de convocation : 28/11/2024
Date d'affichage : 05/12/2024

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL du 04 Décembre

L'An Deux Mille Vingt-quatre, le QUATRE DECEMBRE à vingt heures, les Membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur MAROTTE Philippe, Maire.

Présents : MM. BOUCQUEZ Jean-Louis - DAL Jean-Marie - DENIS Alain - LETAILLEUR Jean-Marie - MAROTTE Philippe - ORZEKOWSKA Francis - Mmes LAMBERT Geneviève - PILLON Christine

Représentés : PARIS Johann représenté par Francis ORZEKOWSKA, BOUILLÉ Claudette représentée par Christine PILLON - COUSIN Marie représentée par JM DAL - DUMONT Caroline représentée par Ph. MAROTTE

Absents excusés : CAMPS Alain, BÉDROUNI Ouria

Est élu secrétaire de séance : Francis ORZEKOWSKA

01/12/2024 - Renouvellement BAUX

« Monsieur le Maire informe l'Assemblée délibérante que 3 Baux sont à renouveler au profit de la commune de Thennes à savoir :

- Bail EARL BREBION à compter du 01/10/2024 et jusqu'au 30/09/2033 pour une parcelle de terre cadastrée ZE 2 au lieudit « le Grand Heurtevent » d'une contenance de 25 ares et moyennant un fermage de Sept Quintaux de Blé par hectare.
- Bail BOUCQUEZ Jean-Louis, Agriculteur à compter du 01/10/2024 et jusqu'au 30/09/2033 pour une parcelle cadastrée AB 235 au lieudit « Le Village » d'une contenance de 23 ares et moyennant un fermage de Cinq Quintaux de blé par hectare.

Après en avoir délibéré, les Membres du Conseil Municipal acceptent, à l'unanimité le renouvellement des Baux précités et à percevoir les redevances s'y afférant.

02/12/2024 - Renouvellement et modification BAIL EARL PILLON

« Monsieur le Maire informe l'Assemblée délibérante que le Bail consenti à l'EARL PILLON Patrick pour les parcelles ZC n°36c « La terrière » et ZE n°54 au lieudit « La Vallée Gavrel » du 01/10/2018 au 30/09/2027 est à modifier dans le sens ou il sera scindé en 2 Baux distincts soit :

- Bail à L'EARL PILLON Patrick parcelle ZC n°36c inchangé et jusqu'au 30/09/2027,
- Bail à Monsieur PILLON Julien, Agriculteur à CORBIE, parcelle ZE 54 renouvellement cadastrée suite à division parcellaire en ZE 65 à compter du 01/10/2024 jusqu'au 30/09/2033 sous les mêmes conditions que le bail précédent accordé à l'EARL PILLON Patrick.

Après en avoir délibéré, les Membres du Conseil Municipal acceptent, à l'unanimité le renouvellement et la modification du bail précité, Autorise le maire à signer la nouvelle convention et à percevoir les redevances s'y afférant.

03/12/2024 - Devis peinture Salle des fêtes

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal deux devis destinés à la remise en peinture de la salle des fêtes sachant que la Sté « Bâtiment Déco plus » n'a pas donné suite :

- Chantier d'insertion « La Maisonnée à Corbie pour 5.431,28 € HT
- Sté BLERY à Amiens pour 9.607,00 € HT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, ACCEPTE le devis de la Société :

- Chantier d'insertion « La Maisonnée à Corbie pour 5.431,28 € HT

Monsieur le Maire et le comptable du trésor public sont chargés, chacun en ce qui les concerne de l'exécution de la présente délibération.

04/12/2024 – Devis FDE enfouissement des réseaux (Rues de l'abbaye et Rue Michel)

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal, le devis de la FEDERATION DEPARTEMENTALE DE L'ENERGIE destiné à la poursuite de l'enfouissement des réseaux d'électrification de la commune à savoir :

- **Rues de l'Abbaye et Rue Michel**

Réseaux électriques BTAS	57.057 €
Réseaux Eclairage Public	29.072 €
Génie Civil de Communications Electroniques	24.859 €
Total Participation Communale	110.988 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, ACCEPTE le devis de la FDE ci-dessus détaillé :

Monsieur le Maire et le comptable du trésor public sont chargés, chacun en ce qui les concerne de l'exécution de la présente délibération.

05/12/2024 – Devis FDE enfouissement des réseaux (Rues des Ecoles et Rue Plâtrier)

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal, le devis de la FEDERATION DEPARTEMENTALE DE L'ENERGIE destiné à la poursuite de l'enfouissement des réseaux d'électrification de la commune à savoir :

- **Rues des Ecoles et Rue Plâtrier**

Réseaux électriques BTAS	72.965 €
Réseaux Eclairage Public	30.007 €
Génie Civil de Communications Electroniques	33.812 €
Total Participation Communale	136.784 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, ACCEPTE le devis de la FDE ci-dessus détaillé :

Monsieur le Maire et le comptable du trésor public sont chargés, chacun en ce qui les concerne de l'exécution de la présente délibération.

Questions diverses :

- Lecture de la lettre de J-Michel Bécot demandant aux élus de lui envoyer son colis des Aînés
- Ateliers AGE'ILITÉ : accord donné pour 10 séances
- Fibre : 195 habitations fibrées sur 251
- Marché de Noël des écoles de Thennes : mardi 17 décembre à 17h15 à la SDF de Thennes
- Relevés des compteurs d'eau : 16 et 17 décembre
- Démarchage d'ENGIE au mois de décembre dans la commune
- Renouvellement de la convention de surveillance des éoliennes en cas de gel
- Préparation de la remise des jouets de Noël et des colis des aînés : réunion le 05 décembre